



des morts et des blessés tels qu'ils nous sont parvenus. — M. Merrill, S. Brooke, de New York, 22 ans, M. S. W. Northrop, d'Albany, Adrian Searles, préposé aux bagages, M. Fran...

LES BLESSÉS.—Nous n'indiquons que les noms des personnes dangereusement blessées. MM. Dudley, de Brooklyn; Coy, d'Albany; L...

Quelques-uns de ces blessés sont dans une situation critique et, comme nous le disions en commençant, il est à craindre que la liste funèbre ne soit pas encore close.

M. Francis Lyons était un jeune officier de l'armée qui, après avoir échappé aux balles de l'ennemi et aux horreurs de la prison d'Andersonville, avait pris son congé définitif et était rentré dans la vie civile en contractant une alliance avec la jeune et charmante fille de M. Greene, de la chambre de commerce.

Disons, en terminant ce sinistre épisode de l'histoire de la navigation aux Etats-Unis, que des flous ont profité de la confusion qui régna à bord du St. John, aussitôt après l'accident, pour dévaliser les voyageurs effarés et même les morts et les blessés!

Avis de l'Administration.

L'administration du Canadien, après avoir réitéré plusieurs fois à ceux de ses abonnés qui lui doivent, l'avertissement de payer leurs arriérés, s'est décidée à remettre entre les mains de ses avocats une liste de ceux qui lui sont endettés pour trois ans d'abonnement, avec instruction de réclamer immédiatement le recouvrement de ces arriérés.

Nous renouvelons à ceux de nos abonnés qui sont arriérés de deux ans, l'invitation de payer au plus tôt, s'ils ne veulent pas nous mettre dans la nécessité d'avoir recours envers eux aux mêmes mesures de rigueur qu'envers les souscripteurs arriérés de trois ans.

QUEBEC:

VENDREDI, 3 NOVEMBRE 1865.

C'est une étrange et douloureuse coïncidence que l'Angleterre et sa principale colonie, le Canada, aient perdu, dans la même année, leurs Premiers-Ministres, Lord Palmerston et Sir Etienne P. Taché, tandis que les Etats-Unis voyaient leur Président, M. Lincoln, tomber victime du plus odieux attentat et que Napoléon III perdait en M. de Morny son meilleur ami et le plus solide appui qu'aurait pu avoir le trône de son fils.

Lord Palmerston était le plus ancien et le plus vert de ces grands ministres dont la race semble prête à s'éteindre, et qui a eu en M. de Metternich sa plus habile personification. A l'opposé de celui qui répondait à M. Guizot, l'interrogant à Londres, après 1848, sur les causes de sa chute: "C'est que si j'ai souvent gouverné l'Europe, je n'ai jamais pu gouverner l'Autriche." Lord Palmerston pouvait dire que s'il avait parfois gouverné l'Europe, il avait plus souvent et plus sûrement encore gouverné l'Angleterre. Il est mort le gouvernement encore, au faite de la puissance comme dans tout l'éclat de la popularité. Personnage unique, membre de la Chambre des Communes durant cinquante-huit ans et seize parlements consécutifs, treize fois ministre, il a eu sur la politique de son pays et sur les affaires européennes, depuis trente ans, une influence immense. Dans cette fameuse entrevue de Plombières, entre Napoléon et Cavour, où fut décidée la guerre d'Italie, on rapporte que l'Empereur des Français dit à l'homme d'état Italien: "Il n'y a que trois hommes en Europe, vous, moi et Palmerston."

Quel sera le successeur de Lord Palmerston à la tête du cabinet libéral? Sera-ce Lord John Russell, ou M. Gladstone, ou Lord Granville ou Sir George Grey. Par rang d'âge, Lord John Russell a droit à cette opulente succession; si on considère le mérite, M. Gladstone, financier et orateur hors ligne, y a droit; mais l'un et l'autre manqueraient peut-être de ce tact parlementaire qui sauve les situations difficiles. Lord Granville est un des favoris de la Cour et un homme d'un grand habileté. Sir George Grey, qui suppléait Lord Palmerston, durant ses récentes indispositions, a une longue expérience parlementaire et beaucoup de

savoir-faire pour diriger les débats. Mais l'un et l'autre de ces hommes d'état manqueraient de prestige. La mort de Lord Palmerston est un événement Européen dont l'influence pourrait bien se faire sentir jusqu'à nous. Il était dans le cabinet anglais le meilleur ami et le protecteur des colonies. Maintenant qu'il n'est plus, M. Gladstone et Lord John Russell vont avoir beaucoup de peine à imprimer à la politique du gouvernement Impérial leurs tendances anti-coloniales. Dès aujourd'hui, nous croyons que notre gouvernement peut avoir de légitimes inquiétudes au sujet de la garantie impériale promise à ses emprunts. La mort de Palmerston pourrait bien ouvrir une nouvelle phase dans l'histoire du Canada.

Nous parlons encore il n'y a pas longtemps des hommes extrêmes que le parti démocratique traîne après lui, comme des boulets attachés à ses pieds et dont il n'a point le courage ou la force de se débarrasser; nous déplorions le nombre d'enfants terribles dont il tolère les coups de tête et les extravagances. Nous n'avions point cru devoir appuyer notre démonstration d'aouon exemple, la chose nous paraissant inutile, mais voici que les exemples nous arrivent en foule et nous en choisissons deux.

M. Perrault, député de Richelieu, est suffisamment connu pour qu'il ne nous soit pas nécessaire d'esquisser son portrait d'enfant terrible. Il est possédé d'un tel désir de se rendre célèbre, qu'il est parvenu du moins à se faire connaître. Il ne manque pas une occasion de faire parler de lui, en bien ou en mal, cela semble lui être indifférent, et même il prêche que ce soit en mal, croyons-nous, par un reste d'attachement pour la vérité.

De temps à autre, M. Perrault se rend au milieu de ses électeurs pour leur faire part de ses observations et réflexions sur les événements contemporains, soit sur la confédération, soit sur tout autre sujet. Dimanche dernier, il leur a parlé des féniens, à la porte de l'église de Sorel, et d'un résumé de son discours, publié par les journaux du Haut-Canada, est en train de faire un tour dans la presse américaine.

Voici à peu près le résumé de cette harangue. M. Perrault a expliqué à ses électeurs ce que c'était que la société des féniens, dont il parlait fort au courant. Les Irlandais, leur a-t-il dit, ont été chassés de leur pays par la tyrannie de l'Angleterre, mais après avoir souffert des siècles d'oppression, les voici qui se lèvent enfin pour se venger. Ils sont 200,000 hommes bien disciplinés et armés jusqu'aux dents, qui sont prêts à frapper le grand coup. Cet hiver, ils envahiront le Canada et s'empareront du Haut, qu'ils pourront facilement garder. Ils le livreront au pillage, et avec le butin et l'argent ainsi obtenus, ils équiperont des vaisseaux sur lesquels ils iront porter la guerre en Angleterre même. M. Perrault ajouta qu'on devait attendre à une invasion prochaine du Canada par les féniens, que cette invasion, favorisée par les Irlandais de Toronto et des autres grandes villes du Haut-Canada ne pouvait manquer de réussir. Il y a aux Etats-Unis une foule de généraux qui sont prêts à se mettre à la tête de l'armée d'invasion, à ce qu'il assure.

M. Perrault termina son discours par une violente attaque dirigée contre M. Guéremont. S'il faut en croire les correspondants des journaux anglais, le discours de M. Perrault aurait créé une vive agitation parmi la foule assemblée à la porte de l'église de Sorel. Ses paroles étaient tellement positives, il disait tenir ses renseignements de si bonne source, que les électeurs s'en sont allés convaincus qu'il leur avait dit la vérité et qu'il y aurait une invasion du Canada par les féniens cet hiver.

De M. Perrault à celui qui a fondé dans notre pays la dynastie démagogique des enfants terribles, à M. J. B. E. Dorion, la distance n'est point infranchissable, quoi que cependant il y aurait une évidente injustice à mettre sur un pied d'égalité le député d'Arthabaska, devenu, par l'effet des années, plus dangereux qu'habituellement expansif, avec le député de Richelieu, toujours prêt à commettre une imprudence ou à dire une extravagance. Mais M. J. B. E. Dorion passe en ce moment par un des plus mauvais quarts d'heure de son histoire, et sous l'oppression des tortures qu'on lui fait endurer, il laisse percer son naturel, son masque se dérange. Il est en proie aux attaques impitoyables d'un journal qui paraît avoir été fondé exprès pour extirper son influence du comté d'Arthabaska et de ses dépendances. Il faut que le Journal des Trois-Rivières fasse des ravages terribles au sein des populations jadis endoctrinées par le Dériveur pour que celui-ci, exaspéré, en vienne jusqu'à appeler le parti qui soutient le Journal le parti noir, pour ne pas dire le parti-prêtre, et qu'il ajoute: "Si quelqu'un trouve que le bonnet lui va qu'il le porte et qu'il en soit béni."

A force de rappeler à M. Dorion ses anciens péchés, le Journal des Trois-Rivières est parvenu à son but, les lui faire commettre de nouveau. L'Avenir perce sous le Dériveur.

Comme nous avons tenu fidèlement nos lecteurs au courant des intéressants symptômes qui se révèlent à l'heure qu'il est dans notre monde politique, nous devons leur en signaler un des plus curieux. Durant toute la lutte électorale de Wentworth, le Globe n'a cessé de prétendre que lors de la formation de la coalition, il y avait eu, entre les chefs coalisés, un arrangement par lequel ils

étaient engagés, au nom de leurs partisans, à ne point chercher à reconquérir des comtés les uns sur les autres et à maintenir leurs forces dans les proportions respectives où elles se trouvaient. L'organe de M. Geo. Brown ajoutait qu'en conséquence la candidature d'un conservateur dans un comté représenté auparavant par un clair qu'il était une violation du pacte fondamental.

Interrogé à ce sujet par un de ses amis, M. John A. Macdonald a répondu: "Il n'y a jamais eu d'entente de ce genre. Poussez la candidature de votre ward (M. Alex. Brown) à tous risques et, s'il le faut, dites aux électeurs que c'est mon candidat." Les commentaires sont superflus.

La catastrophe du "St. John". Nos lecteurs trouveront sur notre première page l'événement raconté par le Courrier des Etats-Unis de la catastrophe du vapeur le St. John, où ont malheureusement péri un jeune avocat de Montréal, M. Cyrille Archambault, sa femme et son enfant. Cet affreux malheur a produit une profonde sensation à Montréal, et voici les détails déplorables qui qu'on a pu en recueillir.

Le jour commençait à poindre, quand l'explosion est arrivée. Monsieur et Madame Archambault étaient encore dans leurs lits; malheureusement la cabine dans laquelle ils reposaient, était au-dessus de la bouilloire, et à l'explosion, non seulement, ils furent brûlés par l'eau bouillante, mais l'appartement vu en morceaux et Mme Archambault fut plurtôt broyée avec son enfant qu'elle couvrait des autres par le vapeur. Aussitôt après l'accident, on déposa son corps sur un matelas; on l'enveloppa avec soin et l'on attendit l'arrivée du coroner. On remarqua, dans les débris de leur cabine, des morceaux de chair attachés à la cloison.

La petite fille est fort mutilée et il est même difficile de pouvoir l'identifier. Les livres sont complètement brûlés. Elles sont prises ensemble et ne forment plus qu'un morceau de chair livide extrêmement allongé et pendant sur le menton. A divers endroits du corps la peau est complètement disparue et de gros morceaux de chair même sont enlevés. Le corps est tellement contracté que plusieurs parties n'offrent aucune forme humaine. On le déposa dans l'hôpital près du cadavre de sa mère, et à côté d'elle, on voyait son petit manteau, sa robe et ses bas encore tout mouillés de l'eau bouillante dans laquelle ils avaient été trempés.

M. Archambault, qui était d'une constitution extrêmement forte, put survivre aux coups terribles qu'il reçut. On le déposa avec les autres blessés, à l'extrémité du salon, et tout porte à croire qu'on le négligea d'une manière indigne, puisqu'il ne fut transporté que dans l'après-midi à l'hôtel de New-York. Il y avait à bord un médecin, le Dr. Morris, de Brooklyn, qui lui appliqua des compresses. Il fit preuve, pendant tout ce temps, d'un courage héroïque et ne proféra pas une seule plainte; mais le sort de son épouse et de sa fille l'occupait. A force d'efforts de sa part, un des passages lui s'ouvrit qu'il était mort. Tout son corps s'évanouit, et il se mit à pousser des cris de désespoir comme un enfant.

A l'hôpital, il reçut les soins des Drs. White et Sabine. Il conserva constamment toute sa connaissance et il dit lui-même à ses gardiens: "Je sais bien que ma femme et mon enfant ont été tués. Vous ne voulez pas le dire; mais je sais qu'ils sont morts." Les médecins eurent d'abord l'espérance de pouvoir le sauver, malgré les souffrances atroces qui le tourmentaient. Le siège de la douleur était dans la tête, fort mutilée, et dans différents endroits du corps. Il portait l'impression de coups violents, et l'eau bouillante avait brûlé la peau et découvert le chair. Sur le soir, M. Kierzkowski, qui se trouvait là le fit transporter à l'hôtel d'Europe.

M. Archambault avait fait demander un prêtre, qui accourut aussitôt et qui le prépara avec soin. A 9 h. P. M., il reçut les derniers sacrements et exprima des sentiments de résignation chrétienne. "Puisque mon heure est venue, dit-il, je suis heureux de mourir au milieu des consolations de la religion. Priez pour moi et faites prières mes amis du Canada." A 10 heures, dimanche soir, il rendit son âme à Dieu.

Les trois corps sont arrivés cette nuit dernière par l'Express. Comme le Rév. M. Giband l'a annoncé hier, le service de M. Archambault et de son épouse se, chamera à la Paroisse, demain, à 8 1/2 h. Le barreau a décidé à sa séance, cet après-midi, d'assister en corps aux funérailles de M. Archambault, qui doivent avoir lieu demain à 8 1/2 du matin; et de prendre en mains, contre les propriétaires du St. John, les intérêts de la justice et de l'unique héritière que M. Archambault a laissée.—(Minerve).

NOUVELLES AMERICAINES. (Par voie télégraphique.) New-York, 30 octobre.—Le vapeur Massachusetts est arrivé à Philadelphia, de Key West, avec les nouvelles qu'une tempête terrible y avait en lieu le 22. Vingt bâtiments ont été jetés à la mer. A Key West, les édifices avaient beaucoup souffert. New-York, 29 octobre.—Les membres du sénat féniens se sont de nouveau assemblés aujourd'hui et les délibérations ont été secrètes; mais il paraît que des agents vont être envoyés en Irlande immédiatement pour organiser la grande révolution qui doit y éclater sous peu. Les féniens avaient reçu des promesses d'appui de la part d'hommes dont les noms sont une garantie de succès.

New-York, 31 octobre.—Un vapeur est arrivé de la Havane, avec des nouvelles confirmant la révolte des noirs à la Jamaïque. Le consul anglais ici a reçu, dit-on, des dépêches de la plus grande importance. Les noirs avaient commis plusieurs meurtres affreux. Aux derniers avis, la révolte prenait de l'extension. La plus grande terreur régnait parmi la population blanche.

New-York, 2 novembre.—Une dépêche spéciale adressée au Times de New-York, en date de Montréal jeudi le 2 de nov., dit: Je crois savoir que 5 régiment de troupes anglaises se sont ici bientôt en route pour le Haut-Canada afin d'être prêts pour s'opposer à toute démonstration féniens en cette province. Une séance spéciale du cabinet américain a été tenu aujourd'hui. Il est probable qu'il a été question de la correspondance Adams-Russell au sujet de l'Alabama.

Le 1er du courant le prix de l'or variait entre 145 et 145 1/2. On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 30 octobre: Vendredi, un grand conseil de cabinet, auquel ont assisté tous les ministres, sans exception, a eu lieu à Washington. On nous écrit à ce sujet de la capitale, à la date du 28: "M. Johnson a convoqué, hier, ses ministres, pour discuter avec eux la correspondance Adams-Russell. Le président ne dé-

se pas qu'on pousse les choses à l'extrémité, mais M. Seward, qui a tant ressenti dans ses dépêches les reproches qu'il adressés à l'Europe, pour avoir reconnu aux confédérés les droits de belligérants, M. Seward désirait vider la question à fond, et MM. Welles et Stanton ont soutenu son opinion. M. Harlan qui n'a en tête que le Mexique, désire ménager l'Angleterre afin qu'elle ne rôder pas sans liens avec la France. Le président, qui n'est l'avis de M. Seward ni de celui de M. Harlan, a levé la séance sans rien conclure. Il laissera probablement au congrès le soin de décider de la question anglo-américaine, comme de la question mexicaine. "L'ambassadeur de S. M. B., sir Frederick Bruce, a été très froissé de la tolérance accordée au congrès féniens de Philadelphia, et de l'affection avec laquelle on a remis en liberté au même moment, M. John Mitchell. Il est en correspondance quotidienne avec les autorités du Canada, où l'on craint des conjurations féniennes, surtout dans la partie occidentale. M. Bruce se dit assuré, avec raison, du dévouement de la population franco-canadienne."

NOUVELLES D'EUROPE.

La vapeur City of Boston, parti de Queens-town le 19 du mois dernier, est arrivé à New-York le 31. Lord Palmerston a été très sérieusement indisposé pendant quelques jours des suites d'un rhume; les symptômes furent alarmants, mais il se rétablit, lorsque dans la nuit du 17 son état empira gravement et il mourut le 18 du mois dernier. Il est atteint sa 81e année le 20 d'octobre.

Le Comte Russell va probablement succéder à Lord Palmerston, Lord Clarendon prenant le portefeuille des affaires étrangères; mais rien d'officiel n'avait encore transpiré. Le Temps de Paris dit que le choléra an-levé en moyenne 200 victimes par jour dans cette ville. Le Damacus, parti de Liverpool le 19 est entré dans le port d'aujourd'hui. L'Erin avait laissé Liverpool le même jour que le Damacus. La Virginia et l'Etna étaient arrivés à Queens-town et le New-York à Southampton le 19 du mois dernier.

Lord Palmerston est mort le 18 à 11 h. Il a perdu connaissance quelques heures avant sa mort et a succombé sans souffrances apparentes. Cette mort a causé un grand deuil en Angleterre. Le Morning Post dit que le Comte Russell va être appelé par la Reine à remplacer Lord Palmerston comme premier ministre. Il est probable, s'il l'accepte, que Lord Clarendon prendra le portefeuille des affaires étrangères. En cas de refus, ce serait Lord Granville ou le Comte de Clarendon qui serait appelé; mais il est probable que Lord Russell acceptera et que M. Gladstone prendra la direction de la Chambre des Communes.

Le Daily News blâme le ton de ses confrères de la presse sur la question américaine et dit que personne ne peut prédire la conduite que tiendra le gouvernement de Washington lorsqu'il aura la décision du Comte Russell. Il ajoute que les Canadiens auront à renoncer aux avantages du Traité de Reciprocity, après le mois de mars prochain. On rapportait que la maladie qui ravage les troupeaux a envahi le Portugal. Des lettres reçues à Florence de Rome annoncent que Mgr. Mérolo a résigné le poste de ministre de la guerre et que le cardinal Antonelli va lui succéder. On s'attendait encore à d'autres changements ministériels.

La Patrie de Paris dit que la Turquie a accepté la proposition de la France au sujet d'un congrès sultano-turc. La Porte a nommé une commission pour instituer une enquête à la Médine sur les causes de la dernière épidémie et sur les mesures à prendre pour prévenir le retour du fléau. Cours Criminelle.—District d'Arthabaska. Présidence de M. le Juge POLETTE. 20 octobre. M. Gédéon Oumet, représenté la Couronne. Les grands jurés sont assésés. Le juge dans une courte mais pratique allocution, les instruit de leurs droits et de leurs devoirs. Accusations fondées: J. Wean, larcin; Ch. Candlish, do; François Labonté, do; Maxime Gendreau, do; Andrew Sturgeon, pour avoir infligé des blessures graves et avoir administré des poisons cantharides avec intention de commettre une félonie; Edward Walsh, assassin; Elize Michael, pour avoir échoué la naissance de son enfant; Thomas Brooks, larcin; Martin Johnson, assassin; P. E. Duhamel, do; Wm. Robertson, senior, larcin de billets omisoires. François Labonté subit son procès pour vol de différents morceaux de fer appartenant au Grand Tronc. Il est trouvé coupable. M. Felton, avocat du prisonnier. Sentence, huit jours de prison. Donald McLean, juge de paix résident dans le township d'Ireland, est accusé d'avoir, le 31 mars 1864, déchargé un fusil sur la personne de David Dernan. Il est acquitté. M. O'Farrell avocat du prisonnier. John Wean et Charles Candlish, larcin; ils sont tous deux acquittés. M. O'Farrell avocat du prisonnier. William Cross pour avoir assailli Thomas Doyle. Le jury n'ayant pu s'accorder le second procès est remis au prochain terme. Martin Johnson, pour assaut sur Margaret Farley. Il est trouvé coupable. Sentence 85 d'amende. M. Louis Joubert, avocat du prisonnier. Pierre Edmond Duhamel, assaut. Le 2 août 1865, Octave Barbin, huissier était chargé d'un mandat de saisie contre le prisonnier qui était huissier lui-même. Barbin se rend pour saisir, mais Duhamel le frappe, et Barbin ordonne à Napoléon Gaudet d'arrêter et tenir le cheval de Duhamel, mais celui-ci se retourne contre lui et le frappe. Il est accusé de ce dernier délit et est trouvé coupable. M. Felton, avocat du prisonnier. Sentence, 24 heures de prison et \$10 d'amende, et à défaut de paiement un mois de prison, et de plus la Cour siègeant comme Cour Supérieure raye le nom de Duhamel, de la liste des huissiers. Samuel Speer, assaut grave sur la personne de Thomas Fee. Le prisonnier est trouvé coupable. M. Felton, avocat. Sentence, 6 mois de prison. Les grands jurés rapportent comme non-fondées et les accusations suivantes: William Garrett, do; P. E. Duhamel, assaut sur un Huissier. Honoré Labrie, do; Avery Green, assaut. Deux procès contre William Cross sont remis au prochain terme. Vingt applications sont faites pour Bench warrants qui sont accordés. Thomas Brooks et Andrew Sturgeon se sont évadés de la prison, dans le cours de l'été. Le procès de Speer occupe la Cour le 25 et le 26 octobre 1865.—(Minerve)

Le Petit Almanach de 1866. Le Petit Almanach de Bas-Canada, pour l'année 1866; calculé pour le Méridien de Québec, situé au 49° 49' 12" de latitude septentrionale, et au 71° 16' de longitude occidentale de l'Observatoire Royal de Greenwich, et contenant les observations générales pour le temps, le lever et le coucher du soleil, les éclipses, la température pour l'année 1866, un tableau de la Cour du Banc de la Reine en appel et au criminel, des Cours Supérieures (juridiction civile), des Cours de Circuit, le nom des membres du Conseil Exécutif, une foule de connaissances utiles, la Cuisine Canadienne, l'horoscope pour tous les mois de l'année, etc., vient de paraître à l'imprimerie du Canadien où il se publie depuis un grand nombre d'années. On pourra se le procurer en gros et en détail à la librairie du Canadien, et chez MM. S. Hardy et Marcotte, Base-Ville; et chez M. M. Garant et Trudel, J. E. Matte, M. L. Crémazie, et Léger Brousseau, Haute-Ville; et chez Madame Fournier, rue St. Joseph, St. Roch. A vendre aussi à la librairie de Québec pour l'année 1866, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Tloa, Administrateur du Diocèse.

Le Meurtier d'Albertine Renouf, par Henri Rivière.—Le Choix d'une Femme, par Raoul de Navery.—Un Espion Fédéral, par William L. Hughes.—Un Acte de Désespoir, par Mery. Les journaux de différents pays du Canada sont reçus dans quelques jours. Tous les personnes qui voudront bien venir en aide à cette institution peuvent le faire en envoyant des livres et des journaux qui seront reçus avec plaisir par les directeurs de l'Institut. Les personnes donnant des livres sont priées d'inscrire la note suivante: Présenté à l'Institut Canadien de San-Francisco le... 1865, par M... Tous les journaux, envois, peuvent être adressés à l'Institut. Tous les livres présentés à l'Institut devront être adressés à M. Joseph Couture (Directeur de l'Institut Canadien), aux soins de Wm. H. Keith, droguiste, No 521, rue Montgomery ou les laisser à la salle de l'Institut après 9 heures du soir. Les journaux et instituts sont vivement priés de venir en aide à cette nouvelle association, spécialement ceux du Canada. JOSEPH COUTURE, Secrétaire-Trésorier de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Bienfaisance et de Secours Mutuels, de San-Francisco et du Pacifique, et Directeur de l'Institut Canadien. Les signatures suivantes sont les noms des personnes qui appuient l'association: M. J. Perrault, M. D.; S. Gadamous; Pierre Lareureur, président; P. Quintal, vice président. Toute correspondance devra être adressée à J. Couture, Institut Canadien San-Francisco.

PRIMES DE 1865-6. AVANTAGES OFFERTS AUX ABONNÉS DU "CANADIEN." Encouragée par le succès obtenu par la prime de l'année dernière l'Administration du Canadien offre, à partir du 1er novembre courant, des avantages exceptionnels à ses abonnés anciens et nouveaux. La prime de 1865-6, encore supérieure à celle de l'année dernière, se compose des ouvrages suivants: HISTOIRE D'UN CONSORT DE 1813. L'émouvant récit d'Erkman-Chatrion, qui est en train d'obtenir en Canada un succès égal à celui qu'il a obtenu en France; Un volume de Nouvelles, comprenant quatre récits de l'intérêt le plus varié; LE CHOIX D'UNE FEMME, par Raoul de Navery; LE MEURTIER D'ALBERTINE RENOUF, par Henri Rivière; UN ESPION FEDERAL, par William L. Hughes; UN ACTE DE DESespoir, par Mery. Le St. Jean Baptiste à Québec en 1865. Compte-rendu de la Fête, Sermon de l'abbé Chandonnet, Discours de M. Huot, Causerie de M. Fabre, etc. Auront droit aux trois ouvrages réus: 1. Les anciens abonnés, payant leurs arriérés et un an d'abonnement d'avance; 2. Tous les nouveaux abonnés, payant un an d'abonnement d'avance. Pour avoir droit à la prime, il faudra remplir ces conditions du 1er novembre au 15 février.

Le Petit Almanach de 1866. Le Petit Almanach de Bas-Canada, pour l'année 1866; calculé pour le Méridien de Québec, situé au 49° 49' 12" de latitude septentrionale, et au 71° 16' de longitude occidentale de l'Observatoire Royal de Greenwich, et contenant les observations générales pour le temps, le lever et le coucher du soleil, les éclipses, la température pour l'année 1866, un tableau de la Cour du Banc de la Reine en appel et au criminel, des Cours Supérieures (juridiction civile), des Cours de Circuit, le nom des membres du Conseil Exécutif, une foule de connaissances utiles, la Cuisine Canadienne, l'horoscope pour tous les mois de l'année, etc., vient de paraître à l'imprimerie du Canadien où il se publie depuis un grand nombre d'années. On pourra se le procurer en gros et en détail à la librairie du Canadien, et chez MM. S. Hardy et Marcotte, Base-Ville; et chez M. M. Garant et Trudel, J. E. Matte, M. L. Crémazie, et Léger Brousseau, Haute-Ville; et chez Madame Fournier, rue St. Joseph, St. Roch. A vendre aussi à la librairie de Québec pour l'année 1866, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Tloa, Administrateur du Diocèse.

Le Meurtier d'Albertine Renouf, par Henri Rivière.—Le Choix d'une Femme, par Raoul de Navery.—Un Espion Fédéral, par William L. Hughes.—Un Acte de Désespoir, par Mery. Les journaux de différents pays du Canada sont reçus dans quelques jours. Tous les personnes qui voudront bien venir en aide à cette institution peuvent le faire en envoyant des livres et des journaux qui seront reçus avec plaisir par les directeurs de l'Institut. Les personnes donnant des livres sont priées d'inscrire la note suivante: Présenté à l'Institut Canadien de San-Francisco le... 1865, par M... Tous les journaux, envois, peuvent être adressés à l'Institut. Tous les livres présentés à l'Institut devront être adressés à M. Joseph Couture (Directeur de l'Institut Canadien), aux soins de Wm. H. Keith, droguiste, No 521, rue Montgomery ou les laisser à la salle de l'Institut après 9 heures du soir. Les journaux et instituts sont vivement priés de venir en aide à cette nouvelle association, spécialement ceux du Canada. JOSEPH COUTURE, Secrétaire-Trésorier de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Bienfaisance et de Secours Mutuels, de San-Francisco et du Pacifique, et Directeur de l'Institut Canadien. Les signatures suivantes sont les noms des personnes qui appuient l'association: M. J. Perrault, M. D.; S. Gadamous; Pierre Lareureur, président; P. Quintal, vice président. Toute correspondance devra être adressée à J. Couture, Institut Canadien San-Francisco.

Le Meurtier d'Albertine Renouf, par Henri Rivière.—Le Choix d'une Femme, par Raoul de Navery.—Un Espion Fédéral, par William L. Hughes.—Un Acte de Désespoir, par Mery. Les journaux de différents pays du Canada sont reçus dans quelques jours. Tous les personnes qui voudront bien venir en aide à cette institution peuvent le faire en envoyant des livres et des journaux qui seront reçus avec plaisir par les directeurs de l'Institut. Les personnes donnant des livres sont priées d'inscrire la note suivante: Présenté à l'Institut Canadien de San-Francisco le... 1865, par M... Tous les journaux, envois, peuvent être adressés à l'Institut. Tous les livres présentés à l'Institut devront être adressés à M. Joseph Couture (Directeur de l'Institut Canadien), aux soins de Wm. H. Keith, droguiste, No 521, rue Montgomery ou les laisser à la salle de l'Institut après 9 heures du soir. Les journaux et instituts sont vivement priés de venir en aide à cette nouvelle association, spécialement ceux du Canada. JOSEPH COUTURE, Secrétaire-Trésorier de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Bienfaisance et de Secours Mutuels, de San-Francisco et du Pacifique, et Directeur de l'Institut Canadien. Les signatures suivantes sont les noms des personnes qui appuient l'association: M. J. Perrault, M. D.; S. Gadamous; Pierre Lareureur, président; P. Quintal, vice président. Toute correspondance devra être adressée à J. Couture, Institut Canadien San-Francisco.

de venir en aide à chacun de ces membres qui se trouverait dans le besoin. Les règles de l'association sont: 1° La société sera connue sous le nom de Société Saint Jean Baptiste, de Bienfaisance et de Secours mutuels de San-Francisco et du Pacifique. 2° Pour devenir membre, il faut être Canadien de naissance ou d'origine. 3° Etre en bonne santé et posséder l'estime universelle de ses compatriotes. 4° Le prix d'admission dans la Société est de deux dollars et demi. Celui des contributions régulières est de un piastre par mois. 5° Un membre n'aura droit aux bénéfices de l'association qu'au bout de six mois, après son admission dans la Société. 6° Un membre malade aura droit à 5 piastres par semaine durant sa maladie. 7° Un membre malade n'aura aucun droit aux bénéfices de la Société si sa maladie est causée par intempérance ou mauvaise conduite. Les règles ci-dessus mentionnées ont les bases principales de la Société. MM. les Canadiens établis dans l'intérieur du pays et dans l'Oregon sont priés de vouloir bien entrer en correspondance avec le comité, afin de répandre l'association parmi tous les Canadiens sur les côtes du Pacifique. Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

Le bureau de l'association se tiendra à la salle de l'Institut Canadien, No 555, rue Market près de la rue deuxième; il sera ouvert tous les jours après six heures. Tous les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dimanche prochain 1er octobre, à deux heures après-midi. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les Canadiens sont respectueusement invités à cette réunion; les démarches à faire à propos de l'Institut Canadien seront soumises à l'assemblée.

petit drame, admirablement composé, qu'on lit, du commencement à la fin, sans pouvoir s'arrêter, en proie à une émotion croissante. Il est impossible d'imaginer un drame plus saisissant dans un si petit cadre, une tragédie plus terrible. Intéressant comme un procès criminel, poignant comme une scène de meurtre, il est composé avec tant d'art qu'il ne laisse point au lecteur le temps de songer un seul instant qu'il n'est qu'une fiction. Le Choix d'une Femme intéressera toutes les femmes. C'est une peinture très-exacte de la vie sociale. Les caractères y sont très-finement observés. Les gens qui désirent se marier y trouveront de précieux renseignements pour les guider dans leur choix. Un Espion Fédéral est le récit d'une des scènes les plus émouvantes de la guerre américaine. C'est un petit coin du vaste spectacle de la guerre civile, éclairé par un rayon d'amour. Un Acte de Désespoir est une de ces histoires excentriques, une de ces spirituelles fantaisies où excelle la verve du plus brillant des conteurs, Mery.

Ce volume est le huitième de la Bibliothèque du Canadien. Il est en vente, à partir d'aujourd'hui, à la librairie du Canadien. Prix: \$1.50. PUBLICATIONS.—Sous ce titre on lit dans la Minerve: Le Choix d'une Femme par Raoul de Navery; Le Meurtier d'Albertine Renouf, par Henri Rivière; Un Espion Fédéral, par William L. Hughes; Un Acte de Désespoir, par Mery. Le Canadien a commencé, avec un louable esprit d'entreprise, la publication en brochure de Nouvelles les plus intéressantes qui ont paru en France. Ces ouvrages dont nous donnons les titres ci-dessus forment le 18e volume de sa bibliothèque. Rien n'est plus délicieux que la lecture de ces récits émouvants. Nous félicitons MM. J. N. Duquet et Cie, les Editeurs, sur leur activité et nous leur souhaitons tout le succès possible.

TEMPERATURE.—Au temps neigeux et pluv



Adresses d'Affaires.

ARSENE MICHAUD, AVOCAT, A établi son Bureau d'affaires au No. 2, RUE ST. LOUIS, N. Y.

J. B. BERTRAND & Cie., Entrepreneurs d'Eglises, Maisons, etc., SAINT-ROCH, RUE RICHARDSON, No. 294.

DR. BENDER, MEDECIN ET CHIRURGIEN, No. 82, Grande rue Saint-Jean, PRÈS DE L'ÉGLISE.

H. BLANCHET, CHIRURGIEN, No. 9, RUE DU PALAIS, Ancienne résidence de son oncle, feu JEAN BLANCHET, Chirurgien.

LE DOCTEUR LA RUE, ÉTABLI son domicile et son Bureau de consultation au No. 16, rue St. Armand, où on peut le consulter à toute heure et surtout de 9 h. à 10 h. A. M., et de 4 h. à 7 h. P. M.

MIVILLE DE CHENE, Avocat, TRANSPORTÉ son bureau au No. 16, RUE DES JARDINS, Haute-Ville de Québec.

N. TURCOT, HORLOGER ET BIJOUTIER, No. 22, rue la Montagne, Bas-Ville de Québec.

CYRILLE DUQUET, HORLOGER, Vague au No. 1, rue La Fabrique, Haute-Ville de Québec.

BAILLAIGÉ & PEACHY, ARCHITECTES, Encouragers des rues St-Jean et Sutherland, Faubourg St-Jean.

M. G. MOUNTAIN, 41, rue St-Pierre, Bas-Ville.

LANE, GIBB & Cie., 4, rue St-Antoine, Bas-Ville.

A LOUER A OTTAWA, QUATRE MAGASINS, 224 x 50, avec rez-de-chaussée, dans la Sparks, près du Bureau de l'Impression de la Reine.

MAISON A LOUER, UNE maison à trois étages, rue Hal-dimand, n. 5, Haute-Ville, S'adresser sur les lieux pour les conditions.

Maison à vendre, UNE MAISON en bois, située sur la rue St. Genevieve, en face de la rue Latourville, faubourg St. Jean, qui serait un bon poste pour le commerce.

A louer, CÉBTE magnifique propriété, la MAISON DES AULNIERS, située à St. Roch des Aulniers, avec un terrain d'environ soixante-cinq (75) arpents en superficie dont la plus forte partie est occupée par des Jardins, Vergers, Rangs, Rivière, etc.

A vendre, UNE BOULLAIRE de la force de 12 chevaux et une Machine à Vapeur de la force de 10 chevaux. La Bouillière se trouve maintenant sur le quai Dickison, Ottawa; et la Machine peut être vue au Bureau de la Gazette du Canada.

VENANT D'ÊTRE RECUES MARCHANDISES NOUVELLES D'AUTOMNE ET D'HIVER A L'ÉTABLISSEMENT DE W. M. WRIGHT, Marchand Tailleur, DANS LA COTE LA MONTAGNE, Comprenant toutes les dernières nouveautés de la saison.

AVIS, CHS. BAILLARGÉ, ARCHITECTE, Ingénieur et Architecte pratique et consultant, Estimeur, Toiseur et Expert, etc., renseigne ainsi ces divers branches et donne des cotés préparés et au élèves qui se destinent tant à l'étude qu'à la pratique de l'Architecture.

ESSAIS POÉTIQUES PAR LEON PAMPHILE LEMAY, ÉDITION DE LUXE, in 8°, 100 pages, 100 exemplaires.

PUBLICATION NOUVELLE, NOTES sur les Gouvernements Fédéraux, passés et présents, par l'Hon. THOS. D'ARCY MCGEE, M. P. L. A., traduit de l'anglais par Ls. G. GLAZO.

Publication nouvelle, Cette brochure se trouve actuellement en vente à la Librairie du Canadien, No. 21, Côte la Montagne, Bas-Ville, Québec.

DEPARTEMENT DE L'IMPULSION, Québec, 8 octobre 1865.

Le Département sera fermé pour la transaction des affaires à Québec le DOUZE du courant, et ouvert à Ottawa le PREMIER du mois prochain.

Toutes communications pour ce Département doivent être adressées à Ottawa le et après le 11 du courant.

WALKER POWELL, Li Colonel, Dépt. Adj. Gén. de Milice, Québec, 4 oct. 1865.

QUÉBEC, 19 Octobre 1865. Le Bureau du Département des TRAVAUX PUBLICS, à Québec, sera fermé le 25 du courant, et après cette date toute correspondance devra être adressée au Bureau de ce Département à Ottawa.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire, Québec, 11 oct. 1865.

DEPARTEMENT DES FINANCES, Branche des Douanes, Québec, 28 sept. 1865.

Le Bureau du Département des Finances sera fermé pour la transaction des affaires publiques, LUNDI, le 2 octobre prochain, et ouvert à Ottawa MERCREDI, le 25 du même mois.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes, Québec, 29 sept. 1865.

Bureau des Douanes, de l'Accise et des Estampilles, Québec, 27 sept. 1865.

TOUTES réquisitions pour estampilles et autre correspondance avec le Bureau des Douanes, de l'Accise et des Estampilles doivent être adressées à Québec jusqu'au 20 d'octobre prochain, et après cette date à Ottawa.

R. S. M. BOUCHETTE, Président, Québec, 29 sept. 1865.

MAISON A LOUER, UNE maison à trois étages, rue Hal-dimand, n. 5, Haute-Ville, S'adresser sur les lieux pour les conditions.

MAISON A LOUER, UNE maison en bois, située sur la rue St. Genevieve, en face de la rue Latourville, faubourg St. Jean, qui serait un bon poste pour le commerce.

A louer, CÉBTE magnifique propriété, la MAISON DES AULNIERS, située à St. Roch des Aulniers, avec un terrain d'environ soixante-cinq (75) arpents en superficie dont la plus forte partie est occupée par des Jardins, Vergers, Rangs, Rivière, etc.

A vendre, UNE BOULLAIRE de la force de 12 chevaux et une Machine à Vapeur de la force de 10 chevaux. La Bouillière se trouve maintenant sur le quai Dickison, Ottawa; et la Machine peut être vue au Bureau de la Gazette du Canada.

VENANT D'ÊTRE RECUES MARCHANDISES NOUVELLES D'AUTOMNE ET D'HIVER A L'ÉTABLISSEMENT DE W. M. WRIGHT, Marchand Tailleur, DANS LA COTE LA MONTAGNE, Comprenant toutes les dernières nouveautés de la saison.

AVIS, CHS. BAILLARGÉ, ARCHITECTE, Ingénieur et Architecte pratique et consultant, Estimeur, Toiseur et Expert, etc., renseigne ainsi ces divers branches et donne des cotés préparés et au élèves qui se destinent tant à l'étude qu'à la pratique de l'Architecture.

ESSAIS POÉTIQUES PAR LEON PAMPHILE LEMAY, ÉDITION DE LUXE, in 8°, 100 pages, 100 exemplaires.

PUBLICATION NOUVELLE, NOTES sur les Gouvernements Fédéraux, passés et présents, par l'Hon. THOS. D'ARCY MCGEE, M. P. L. A., traduit de l'anglais par Ls. G. GLAZO.

Publication nouvelle, Cette brochure se trouve actuellement en vente à la Librairie du Canadien, No. 21, Côte la Montagne, Bas-Ville, Québec.

GRANDE Reduction DE PRIX O 20 100 O MAISON Française. L.S. MAURICE,

L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient de recevoir une certaine quantité de Vins assortis de différents crus; voulant faire connaître en Canada, les produits français, le soussigné est décidé à vendre à prix très modiques qu'il défie toute concurrence. Ayant fait des achats en Europe au comptant, et voulant écouler de suite ces produits, il a coté ses Vins à 50 p. 100 au-dessous du cours ordinaire, les Vins tels que:

TOFFES A ROBES, Etoffes à Japans, Chapeaux en satin, en velours et en feutre, etc.

PLUMES pour chapeaux, Garnitures pour manteaux, Réseaux et Espingoles pour chevaux, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

GILETS et VESTES AU TRICOT pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, Manchons et Victories en laine, Echarpes, Nouvelles Cravattes en soie et en laine, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

COUVERTURES DE LAINE, Couvertures de laine noire, Couvertures de blanc et de couleur, Couvertures de voyage, Flanelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc., etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

DRAPEAUX DE MOSCOU, Drap de Canton, Drap double et triple foulé, Mouton, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

PARDESSUS SIBÉRIENS avec semelle en feutre, Bottines de feutre avec semelle en caoutchouc, Souliers de caoutchouc, Souliers jaunes et noirs d'original, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

HARDÉS FAITES, PALETOTS et Bortons d'automne et d'hiver, Habits d'automne, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

VALISES, PORTEMANTEAUX, GRANDES Valises en cuir pour dames, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 27 sept. 1865.

Chemin de Fer GRAND TRONC, LE TRAIN EXPRESS, LUNDI, le 8 du courant.

Sera discontinué, LUNDI, le 8 du courant.

Chemin de fer GRAND TRONC, TABLEAU DES HEURES, DÉPART A LA POINTE-LEVIS.

HEURES DE MONTREAL, LES MALLÉS pour Montreal, Port-Land, Boston, etc., etc., 8.30 p. m.

Le Train Miata pour Montreal et les Stations sur la route de l'Ouest, 7.15 a. m.

Le Train Miata pour la Rivière-du-Loup, 10.00 a. m.

Arriveront à la Pointe-Levis: De Montreal, etc., 7.15 a. m.

Des Stations sur la route de l'Ouest, 6.05 p. m.

De la Rivière-du-Loup, 3.55 p. m.

En vente chez C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant, Pointe-Levis, 8 oct. 1865.

Chemin de fer GRAND TRONC, TABLEAU DES HEURES, DÉPART A LA POINTE-LEVIS.

HEURES DE MONTREAL, LES MALLÉS pour Montreal, Port-Land, Boston, etc., etc., 8.30 p. m.

Le Train Miata pour Montreal et les Stations sur la route de l'Ouest, 7.15 a. m.

Le Train Miata pour la Rivière-du-Loup, 10.00 a. m.

Arriveront à la Pointe-Levis: De Montreal, etc., 7.15 a. m.

Des Stations sur la route de l'Ouest, 6.05 p. m.

De la Rivière-du-Loup, 3.55 p. m.

En vente chez C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant, Pointe-Levis, 8 oct. 1865.

Chemin de fer GRAND TRONC, TABLEAU DES HEURES, DÉPART A LA POINTE-LEVIS.

HEURES DE MONTREAL, LES MALLÉS pour Montreal, Port-Land, Boston, etc., etc., 8.30 p. m.

Le Train Miata pour Montreal et les Stations sur la route de l'Ouest, 7.15 a. m.

Le Train Miata pour la Rivière-du-Loup, 10.00 a. m.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION COMMERCIALE. 19 et 20, CORNHILL, LONDRES.

CAPITAL.....£2,500,000 sterling. Plus de \$2,000,000 placés. DÉPOSÉ EN CANADA.....\$50,000.

DEPARTEMENT DE FEU, Le principe distinctif de la Compagnie a été l'établissement d'une classification équitable, chargeant dans tous les cas une prime proportionnée aux risques.

UNE SÉCURITÉ PARFAITE garantie par un capital considérable souscrit et un placement de Fonds considérable.

Prompt règlement des réclamations—Les Directeurs et les Agents Généraux étant des Messieurs qui sont beaucoup engagés dans le commerce considéreront d'une manière libérale et au point de vue des affaires toutes les questions qui leur seront soumises.

DEPARTEMENT DE LA VIE, La Compagnie offre à ceux qui désirent assurer leurs vies des conditions qui ne sont pas surpassées par aucun Bureau d'Assurance sur la Vie.

MORLAND, WATSON & Cie., Agents Généraux pour le Canada, BUREAU—385 et 387, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

FORSYTH & PENBERTON, AGENTS A QUÉBEC, BUREAU : rue St. Pierre.

Nouvelles Marchandises, ETOFFES A ROBES, Etoffes à Japans, Chapeaux en satin, en velours et en feutre, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

GILETS et VESTES AU TRICOT pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, Manchons et Victories en laine, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

COUVERTURES DE LAINE, Couvertures de laine noire, Couvertures de blanc et de couleur, Couvertures de voyage, Flanelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc., etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

DRAPEAUX DE MOSCOU, Drap de Canton, Drap double et triple foulé, Mouton, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

PARDESSUS SIBÉRIENS avec semelle en feutre, Bottines de feutre avec semelle en caoutchouc, Souliers de caoutchouc, Souliers jaunes et noirs d'original, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

HARDÉS FAITES, PALETOTS et Bortons d'automne et d'hiver, Habits d'automne, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 20 oct. 1865.

VALISES, PORTEMANTEAUX, GRANDES Valises en cuir pour dames, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 27 sept. 1865.

Chemin de Fer GRAND TRONC, LE TRAIN EXPRESS, LUNDI, le 8 du courant.

Sera discontinué, LUNDI, le 8 du courant.

Chemin de fer GRAND TRONC, TABLEAU DES HEURES, DÉPART A LA POINTE-LEVIS.

HEURES DE MONTREAL, LES MALLÉS pour Montreal, Port-Land, Boston, etc., etc., 8.30 p. m.

Le Train Miata pour Montreal et les Stations sur la route de l'Ouest, 7.15 a. m.

Le Train Miata pour la Rivière-du-Loup, 10.00 a. m.

Arriveront à la Pointe-Levis: De Montreal, etc., 7.15 a. m.

Des Stations sur la route de l'Ouest, 6.05 p. m.

De la Rivière-du-Loup, 3.55 p. m.

En vente chez C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant, Pointe-Levis, 8 oct. 1865.

Chemin de fer GRAND TRONC, TABLEAU DES HEURES, DÉPART A LA POINTE-LEVIS.

HEURES DE MONTREAL, LES MALLÉS pour Montreal, Port-Land, Boston, etc., etc., 8.30 p. m.

Le Train Miata pour Montreal et les Stations sur la route de l'Ouest, 7.15 a. m.

Le Train Miata pour la Rivière-du-Loup, 10.00 a. m.

Arriveront à la Pointe-Levis: De Montreal, etc., 7.15 a. m.

Des Stations sur la route de l'Ouest, 6.05 p. m.

De la Rivière-du-Loup, 3.55 p. m.

En vente chez C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant, Pointe-Levis, 8 oct. 1865.

Chemin de fer GRAND TRONC, TABLEAU DES HEURES, DÉPART A LA POINTE-LEVIS.

HEURES DE MONTREAL, LES MALLÉS pour Montreal, Port-Land, Boston, etc., etc., 8.30 p. m.

Le Train Miata pour Montreal et les Stations sur la route de l'Ouest, 7.15 a. m.

Le Train Miata pour la Rivière-du-Loup, 10.00 a. m.

AVIS. WHISKEY DE MOLSON SPIRITUEUX. NOIR les Réputés, SEULS AGENTS pour la vente de ce Whiskey en France, Belgique, Hollande, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, etc.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Importateurs de Ferronnerie, MOUREAU & TALBOT, POINTE-LEVIS.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.

Le présent Whiskey "TOPSY", capit Bureau, est maintenant prêt à remonter les vaisseaux de la marine.